

# GRÈVE

## DANS LES SERVICES PUBLICS



# RAS-LE-BOL!

Éducation nationale, SNCF, La Poste, etc.  
Il ne se passe plus une journée sans qu'un de ces services publics ne soit en grève. Pour préserver les avantages acquis, tous les coups sont permis : grèves perlées, mobilisations nationales... Le pays est paralysé, les Français pris en otage, puis rançonnés !  
La situation n'est plus tenable. Contre la dictature des syndicats, un service minimum doit être garanti !

**CONTRIBUTABLES ASSOCIÉS**  
TROP DE DÉPENSES PUBLIQUES C'EST TROP D'IMPÔTS

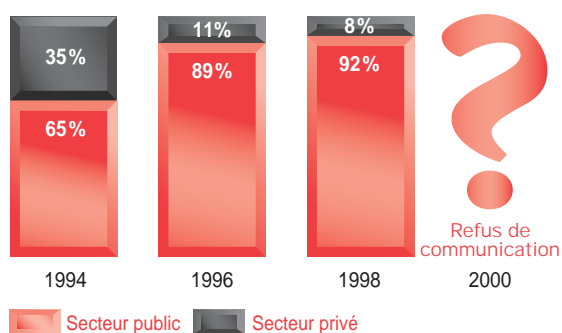
ASSOCIATION Loi de 1901 (J.O. du 7 mars 1990)  
42, rue des Jeûneurs - 75077 PARIS CEDEX 02 - Tél.: 01 42 21 16 24 - Fax: 01 42 33 29 35  
www.contribuables.org

## Plus de 9 grèves sur 10 sont dues au secteur public !

### FONCTIONNAIRES : TOUJOURS EN GRÈVE !

Le poids des prélèvements obligatoires est devenu insupportable, le chômage frappe de plein fouet les salariés du privé, les retraites ne sont plus garanties, mais les syndicats de fonctionnaires n'en ont rien à faire... À la moindre tentative de réforme ils défilent et menacent pour préserver leur pré carré : ils représentent 28 % des actifs mais génèrent 92 % des grèves !

PARTS RESPECTIVES  
DES JOURS DE GRÈVE :  
SECTEUR PUBLIC / SECTEUR PRIVÉ



Ils ont déjà tous les avantages : la sécurité de l'emploi, des salaires en moyenne plus élevés que dans le privé, des retraites parfois dès 50 ans... Mais ils veulent encore plus et, pour leurs seuls intérêts particuliers, ils n'hésitent pas à paralyser tout le pays.

**Plus ils ont de privilèges,  
plus ils font la grève !**

### LA FRANCE PRISE EN OTAGE

Pour préserver les avantages acquis, tous les coups sont permis :



C'est à La Poste que se déroule un tiers des grèves du service public. Le courrier est confisqué, les commandes et factures aux entreprises ne sont plus acheminées, le versement des prestations sociales est entravé : l'économie tourne au ralenti.



Dans les transports publics, il y a une règle d'or : plus il y a de passagers, plus il faut les bloquer. À la SNCF, on cesse de travailler aux heures de pointe. L'an dernier, près de 400 grèves ont été organisées : plus d'une par jour !



Dans les hôpitaux publics, le passage aux 35 heures a entraîné des grèves interminables. Conséquence : les malades attendent, au péril de leur santé, avant d'être soignés.



À l'Éducation nationale, il y a un professeur pour 12 élèves et 4 mois de vacances, mais ça ne suffit pas. 4 grèves nationales ont déjà été organisées depuis le début de l'année. Pendant ce temps, les enfants ne sont plus formés, voire livrés à eux-mêmes !

**Plus ça gêne, plus ils aiment !**

### LES CONTRIBUABLES RANÇONNÉS !

Les fonctionnaires usent et abusent du droit de grève et ce sont tous les Français qui en supportent la charge colossale. Chez Air France, le moindre jour de grève occasionne une perte de recettes de 20 millions d'euros. À la SNCF, la grève d'avril 2001 a coûté 123,9 millions d'euros, un déficit intégralement payé par les contribuables !



Aux pertes occasionnées, s'ajoutent les « cadeaux » consentis aux syndicats pour qu'ils cessent leur chantage : augmentation des effectifs, meilleurs salaires... Autant de mesures qui se traduiront tôt ou tard par des hausses de tarifs et d'impôts !

**Double peine  
pour les contribuables !**

### NON A LA DICTATURE DES SYNDICATS !

Contre les Français, les syndicats dictent leur loi. Dans les pays voisins, au contraire, la démocratie est préservée et les « contribuables-usagers » sont protégés de ces dérives :

- En Espagne, le service minimum est un droit garanti par la Constitution. Il est effectif, notamment, dans l'Éducation et les transports publics.
- En Angleterre, le gouvernement peut recourir à la réquisition : les troupes militaires peuvent même être déployées pour assurer la continuité des services publics.
- En Italie, la grève est interdite dans les transports aux heures de pointe et pour les départs en vacances.
- En Allemagne, les fonctionnaires, y compris les cheminots, n'ont pas le droit de faire la grève.

En France, les Contribuables Associés agissent pour convaincre les parlementaires de réglementer les grèves. D'ailleurs, Jacques Kossowski, député-maire de Courbevoie, a déposé, le 24 juillet 2002, une proposition de loi en ce sens.

**81%\* des Français souhaitent  
un service minimum dans les services  
publics en cas de grève...  
Et vous ?**